



## 1 semaine de SKI HORS-PISTE

Dans les stations autour de Bourg-Saint-Maurice,

basé à Bourg-Saint-Maurice

**Du samedi 8 au samedi**

**15 mars 2025** (hors congés

scolaires). Arrivée le 8 mars à BSM avant

18h, ski 6 jours du 9 au 14 mars, retour

le samedi 15 mars

Qui : Au minimum bon skieur toutes neiges, habitué au hors-piste avec localement de fortes pentes. Ayant déjà pratiqué la peau de phoque. Tu es senior, la cinquantaine dépassée, voire largement, **cette sortie est faite pour toi !**

Combien de personnes : De 5 minimum à 6 maximum

Comment savoir s'il reste des places puis s'inscrire : contacter Jacques Nordmann à partir de novembre, [nordmannjacques@gmail.com](mailto:nordmannjacques@gmail.com), 06 23 47 47 60. Pour les questions budget : Mathilde PEGARD, [mathilde.pegard@gmail.com](mailto:mathilde.pegard@gmail.com), 06 11 74 44 20

Quoi : sortie d'1 semaine, au sein du CIHM, du samedi 8 au samedi 15 mars 2025 en ski hors-piste en se basant à Bourg Saint Maurice avec un guide local que nous connaissons bien.

Nous utiliserons nos skis de randonnée équipés de peaux de phoque et de couteaux. Les équipements de sécurité (DVA, pelle, sonde) sont fournis si on le souhaite et inclus dans le forfait du guide.

Nous utiliserons les remontées mécaniques des stations puis grimperons en peaux de phoque (ou en chaussures de ski) vers les zones de ski hors-piste, en cherchant à limiter la montée à quelques centaines de mètres chaque jour.

Où skierons-nous : basés à Bourg Saint-Maurice (hôtel Arolla réservé pour 6 pers.), selon les conditions et les choix du guide, dans les stations alentour (**Les Arcs, La Plagne, Tignes, La Rosière, Val d'Isère ...**). Selon conditions météo, déjeuner picnic en général

Quel guide : guide du bureau des guides de Bourg-Saint-Maurice (voir [guidesdesarcs.com](http://guidesdesarcs.com))

Comment aller à Bourg Saint Maurice : à déterminer : co-voiturage, minibus de Mathilde (si 4 pers. minimum), train.

Budget : 933,5 € par pers. (à 6)

Ce qui est compris : 1) hôtel 2\*, 7 nuits du 8 au 15, pdj du 9 au 15 matin, en chambre de 2 pers avec 2 lits simples, 2) guide 6 jours à partir du 9 mars, 3) Minibus sur place pour aller dans les stations (soit loué au SuperU de BStM, soit celui de Mathilde) : max 100€/pers, à réduire si minibus Mathilde. Choix du minibus SuperU à décider au plus tard fin décembre, début janvier pour être sûr d'en disposer

Ce qui n'est pas compris : 1) forfaits ski stations (environ 360€ pour la semaine par personne, réductions pour les seniors selon station) 2) AR Paris-Bourg Saint-Maurice, 3) picnics et dîners (BStM ne manque pas de petits restos), 4) **Assurance ski hors-piste obligatoire** (ANCEF ou FFCAM par exemple incluant responsabilité civile, frais de recherche et de secours, frais de retour au domicile ou à un établissement de soin - informations sur [www.passeportmontagne.com](http://www.passeportmontagne.com))

**Paiement des forfaits : Pour gagner du temps, à tour de rôle chacun règlera les forfaits ski chaque matin pour tous les autres, guide compris.** On équilibrera entre nous à la fin (avec l'appli tricount ou autre)

A 5, il en coûterait 150 € environ de plus par personne (voir détail dans les conditions d'annulation/désistement ci-dessous)

Engagement : 2 chèques au nom de Jacques : Acompte de 150 € avant le 1° décembre, touché rapidement (réservation du guide). Les 783,5 € restants sont à envoyer au 1° février au plus tard

Conditions de désistement et d'annulation éventuelle : Cf. page suivante

N'oubliez pas : votre CB, du bon matériel de ski hors-piste évidemment, un sac à dos adapté pouvant contenir matériel de sécurité + picnic + anorak en montée + skis sur le côté (**35l au moins**), vêtements chauds, sous-vêtements thermiques, casque conseillé, bonnet, gants, lunettes de soleil, crème solaire, pharmacie personnelle, boussole, 1 batterie de recharge, ...

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**1 semaine de SKI HORS-PISTE**  
**Dans les stations autour de Bourg-Saint-Maurice**  
**Du samedi 8 au samedi 15 mars 2025 soit 6j de ski**

Pour vous inscrire, contactez à partir de novembre, Jacques Nordmann, nordmannjacques@gmail.com, 06 23 47 47 60 qui vous indiquera les places disponibles

Selon les places, vous devrez envoyer le bulletin d'inscription à l'ordre de Jacques Nordmann, sous réserve d'être à jour de la cotisation annuelle du CIHM. Inscription CAF IdF possible avec 1/2 cotisation CIHM. Chèques à l'ordre de Jacques NORDMANN à envoyer 21 Av. JB Lulli, 78530 BUC

Nom, prénom :

Adresse :

N° adhérent :

Tel domicile :

Tel portable :

e-mail :

Personne à prévenir en cas d'accident et tél :

Assureur :

N° contrat ou sociétaire :

Quand pensez-vous arriver :

Vous êtes :

- Skieur expérimenté en neige profonde passant partout, mais sans beaucoup de style
- Skieur expert en neige profonde, sûr en pente raide

- Je souhaite être transporté(e) moyennant participation aux frais (soit covoiturage, soit minibus Mathilde si on est 4 ou plus)
- Je dispose dans mon véhicule de \_\_\_ places disponibles
- Je viens en train (horaire et gare à indiquer)

Ci-joint un chèque d'acompte de **150** Euros avant le 01/12/2024 (ordre : Jacques NORDMANN à envoyer 21 Av. JB Lulli, 78530 BUC) (X le nombre de personnes). Acompte touché tout de suite. Les 783,5 € restants au 1° février 2025 au plus tard, touché peu avant le départ

Le :

signature :

Les organisateurs sont des bénévoles. Ils ne sont ni guides, ni moniteurs, ni accompagnateurs professionnels.

Chaque participant est responsable de sa propre sécurité. Une assurance ski hors-piste est obligatoire (ANCEF ou FFCAM par exemple incluant responsabilité civile, frais de recherche et de secours, frais de retour au domicile ou à un établissement de soin - informations sur [www.passeportmontagne.com](http://www.passeportmontagne.com)). On peut la prendre sur place

Conditions de désistement : 15 € retenu à partir du 15 janvier, 650 € retenus à partir du 15 février si personne ne remplace la personne qui se désiste, la totalité retenue pour un désistement dans les 4 jours avant le départ

Conditions d'annulation/désistement de la sortie : 5 personnes au minimum sont nécessaires pour un prix raisonnable,

1. Sans les versements attendus de 150€ au 15/12, sortie annulée et remboursement complet de chacun
2. Sans 5 versements complets début février, il faudrait aussi annuler la sortie. Chacun serait remboursé sauf les personnes n'ayant pas réglé leur 2<sup>ième</sup> chèque, qui perdraient leurs 150 €.
3. S'il manque 1 versement sur 6 début février, date au plus tard de réservation du guide, la personne n'ayant pu s'engager perdrait ses 150 € et il y aurait un surcoût pour les restants (150 € à confirmer)
4. 1 désistement entre le 10 février et la date de départ – 4j nécessiterait un accord du groupe pour continuer si on était à 6. Si on était à 5, la sortie doit être annulée. Celui qui s'est désisté perd les arrhes versées au guide (1 journée de guide, soit 480 €) et l'avance du minibus (soit # 250€), donc environ 730€, le reste lui étant remboursé.
5. Si on n'est que 5 et que 1 pers annule dans les 4 jours avant départ il faudrait annuler la sortie. Il en coûterait alors à chaque restant 250 €. La personne s'étant désisté perdrait, elle, son versement complet et un complément de 455 € lui serait demandé.

En complément des cas ci-dessus, en cas de très mauvais temps prévu sur la semaine ou d'absence de neige ou de trains annulés : **Au plus tard le 4 mars**, il faudra décider collectivement si on abandonne la sortie. Dans ce cas chacun aura le risque de perdre #150€ si le bureau des guides estime lui que la sortie est possible. Si la sortie est maintenue, voir conditions sur [guidesdesarcs.com](http://guidesdesarcs.com) pour les jours inskiables.